

Le cas de M. Monier
Les journaux français annoncent : Le président Bard a terminé devant le Conseil supérieur de la magistrature, siégeant à huis-clos, la lecture de son rapport et des nombreuses pièces du dossier transmis par l'organe des sceaux, relativement aux relations de M. Monier et de Bolo Pacha ; un nombre de ces pièces se trouvaient deux volumineux mémoires de M. Monier, en réponse aux quatre griefs relevés contre lui.

Le procureur général Bulot a ensuite exposé les faits motivant les poursuites dirigées contre le premier président de la Cour d'appel.

Après quoi le Conseil supérieur a débattu ; enfin, il a rendu un arrêt déclarant « qu'il y avait lieu de suivre ». Il a, en outre, décidé que, sans aucune enquête préalable, M. Monier serait cité à comparaître le 6 novembre devant le Conseil supérieur de la magistrature réuni sous la présidence du premier président Sarrut. Appelé à répondre aux questions de ce dernier, M. Monier présentera lui-même sa défense.

Naturellement, M. Monier aura d'ici la communication du dossier qui le concerne.

Ajoutons que si cette procédure a été copiée, c'est sans doute parce que le Conseil supérieur a estimé que les deux mémoires du président Monier rendaient inutile toute instruction préalable.

Le centenaire de Méhul.
Méhul, né à Givet, y a sa statue. Il est mort à Paris, le 23 octobre 1827. M. Chénier, directeur de l'Opéra-Comique de Paris, a tenu à célébrer sa mémoire. Il a eu raison. L'auteur auquel on doit la belle partition de « Joseph » et le « Chant du Départ » est un des compositeurs de musique qui font le plus d'honneur à l'école française.

On a couronné son buste. On a fait entendre le « Chant du Départ », longuement applaudi ; l'air le plus connu de « Joseph » et l'air d'« Une d'Arlequin », l'ouverture du « Jeune Henri », des pages de la « double symphonie ». Et surtout, on a ré-écouté l'« Irato ». L'histoire de cette œuvre est connue. Méhul ne parvenait pas, malgré la qualité de ses œuvres, à s'attacher le public qui, à la suite de Napoléon I^{er}, préférait les œuvres italiennes de Paisiello, de Cimarosa et de Gluck. Alors, il composa l'« Irato » et le présenta sous le nom d'un compositeur italien ; le succès fut immédiat. La partition renferme comme on sait, un quatuor à qui le nom de chef d'œuvre peut s'appliquer.

Revue de Presse

Une propagande bien américaine ne. Un supplément du *Stockholms Tidning* relate les moyens employés pour engager le peuple américain à intervenir dans la guerre européenne. Nous en citons certains passages, plus amusants : Comme moyen de réclame, on commence à employer la personification de l'oncle Sam. A chaque coin de rue, on le voit, gigantesque, peint en couleurs éclatantes, les sourcils froncés et la suscription « I have no other choice » : « J'ai besoin de toi ».

Le but est de produire une impression profonde. Mais le succès ne doit guère être positif, car les nerfs des Américains sont insensibles à tous les moyens de réduction. Les artistes du théâtre, etc., ont déjà commencé à intervenir. Une artiste a prononcé un discours et a chanté d'un balcon du nouveau étage d'un gratte-ciel tandis qu'elle lançait des masses de drapaux américains en miniature sur la foule ; une autre s'est laissée tomber en parachute du toit d'un gratte-ciel ; une troisième s'est laissée photographier dans une pose risquée avec chacun des jeunes gens qui se présentaient aux autorités militaires. Des gracieuses jeunes filles, drapées d'un drapeau américain, embrassant ardeur les recrues hésitantes lorsqu'elles se présentaient seules. Elles donnaient un merveilleux baiser lorsqu'elle amenait avec elle un camarade ; bien entendu ce baiser n'était donné qu'après signature des papiers d'engagement.

Echos et Nouvelles

Des bombes sur Anvers
Les journaux anversois annoncent que dimanche soir, des aviateurs anglais ont jeté de nombreuses bombes sur Anvers. On signale 50 morts et 20 blessés.

Les tarifs de transport des marchandises
et des animaux

A partir de ce jour, les tarifs pour le transport des marchandises et des animaux en vigueur, sur les chemins de fer militaires du théâtre de la guerre occidentale, subiront une augmentation de 25 p. 100, en ce sens que les tarifs exprimés jusqu'ici en francs et centimes, devront être interprétés en marks et pfennigs.

L'origine du diable
On a beaucoup discuté l'origine du diable. Elle est en réalité très lointaine.

Le commandant Camero, qui fit entre 1872 et 1876 un voyage d'exploration en Afrique, le décrit comme un des passe-temps favoris des habitants de la région de Zanzibar.

« Quelquefois, écrit cet officier, un esclave de Djennah nous divertissait par ses tours d'adresse. Avec deux bâtonnets, d'un pied de long, reliés par une cordelette d'une certaine longueur, il imprimait à un morceau de bois, taillé en forme de sablier, un mouvement de rotation rapide, le faisant courir en avant, en arrière, le lançait plus haut qu'une balle de cricket, puis le recevait sur la corde et continuait à le faire tourner.

Les noirs et les petits enfants de Belgique s'amusaient de la même façon. Pour se chauffer à bon compte.

Comment s'expliquent-ils ces faits ? Tel est le problème que se pose l'ethnologue.

Leurs maîtres les incitent à commettre l'acte qui fait insérer en 4^e page de l'*Echo belge* d'Amsterdam, une annonce si curieuse : « Nos passagers légendaires, taillés d'un corps robuste, sont non seulement garantis contre le mauvais temps de dehors, mais peuvent encore être portés à l'hôtel, dans le fauteuil du bureau, dans le train etc. » Pour se chauffer il suffit donc de conserver soi-même son pardessus. Le me en est simple ; encore fallait-il le trouver.

Le prix de la viande.
On nous écrit de source autorisée : Dans les derniers temps, le prix du bœuf et de la viande ont augmenté d'une manière anormalement proportionnelle aux frais de production et autres nécessités de l'élevage, la manutention augmentée d'un bénéfice raisonnable. Le prix que l'on exigeait au détail pour le bœuf et la viande sans des prix de spéculateurs et des producteurs, marchands et détaillants qui les achètent au détail aux producteurs.

Dans l'histoire de l'alimentation publique, un contrôle strict des prix sera exercé et l'on s'efforcera d'empêcher les spéculations et les abus de pouvoir. Les prix de la viande seront donc fixés d'après une méthode raisonnable.

PENSÉE DU JOUR
La grande voix de la Mort revient parler à nos oreilles.

Elle nous rappelle le pieux langage de ceux qui ont passé à nos côtés et qui habitent l'au-delà.

La Mort nous les ramènera aujourd'hui.

Allons les revoir, leur parler, pleurer et prier à leurs pieds.

Nous irons nous incliner devant eux parce que nous les aimons, nous nous inclinons devant eux parce que leur grande sagesse reste chère à nos âmes agonisantes.

Dans les grands jardins où ils reposent, nous promènerons notre tristesse et notre pensée éternelle.

Le grand vent gémit dans la feuillure enroulée. Il dira sa complainte d'une voix monotone mais d'un rythme qui dure.

C'est là que les Morts nous attendent ; allons à eux. Ils ont besoin de nous voir et nous de leur parler. Disons leur simplement notre tristesse, nos joies et nos espoirs.

Faisons leur comprendre que nous les aimons toujours et que leur ombre ne nous a pas encore quittés.

Et surtout, en ce jour de grand deuil, penchons aux grands Morts. Souhaitons à ceux qui ont fait pour la Patrie, l'ultime sacrifice de leur existence.

Prieons pour le repos de l'âme de nos petits soldats. Ils furent braves. Chacun nous en souvient.

Aux premières ombres crépusculaires, revenant de notre pélerinage, nous rejoignons la ville, la cité gonflée d'émotion, tout en nous disant que, malgré tout, pour les âmes qui savent vivre du souvenir, les Morts restent vivants et qu'ils ne meurent jamais.

La Vie en Belgique

A Liège

Le Carnaval d'un Liégeois

LA FÊTE DES MORTS

Pendant ces temps de deuil et d'amertume, les grandes fêtes de Liège ne ramènent guère dans nos foyers, au lieu de la liesse d'autant que l'occasion de pleurer des réjouissances à la fois douces et tristes, nous gardant de la mélancolie du souvenir.

Surtout, entre toutes, la Toussaint, fête des Morts, peut se célébrer comme autrefois, car son caractère est le seul qui s'harmonise d'une façon parfaite avec l'âme de notre pays. C'est une tradition opportune et salutaire qui nous rappelle que la terre n'est que le lieu de passage et que l'âme est éternelle. C'est une tradition qui nous rappelle que la vie n'est que le passage et que l'âme est éternelle. C'est une tradition qui nous rappelle que la vie n'est que le passage et que l'âme est éternelle.

Quel est le but de cette fête ? Elle a pour but de nous rappeler que la vie n'est que le passage et que l'âme est éternelle. Elle a pour but de nous rappeler que la vie n'est que le passage et que l'âme est éternelle.

Elle a pour but de nous rappeler que la vie n'est que le passage et que l'âme est éternelle. Elle a pour but de nous rappeler que la vie n'est que le passage et que l'âme est éternelle.

Elle a pour but de nous rappeler que la vie n'est que le passage et que l'âme est éternelle. Elle a pour but de nous rappeler que la vie n'est que le passage et que l'âme est éternelle.

Elle a pour but de nous rappeler que la vie n'est que le passage et que l'âme est éternelle. Elle a pour but de nous rappeler que la vie n'est que le passage et que l'âme est éternelle.

Elle a pour but de nous rappeler que la vie n'est que le passage et que l'âme est éternelle. Elle a pour but de nous rappeler que la vie n'est que le passage et que l'âme est éternelle.

Elle a pour but de nous rappeler que la vie n'est que le passage et que l'âme est éternelle. Elle a pour but de nous rappeler que la vie n'est que le passage et que l'âme est éternelle.

Elle a pour but de nous rappeler que la vie n'est que le passage et que l'âme est éternelle. Elle a pour but de nous rappeler que la vie n'est que le passage et que l'âme est éternelle.

Elle a pour but de nous rappeler que la vie n'est que le passage et que l'âme est éternelle. Elle a pour but de nous rappeler que la vie n'est que le passage et que l'âme est éternelle.

Elle a pour but de nous rappeler que la vie n'est que le passage et que l'âme est éternelle. Elle a pour but de nous rappeler que la vie n'est que le passage et que l'âme est éternelle.

Elle a pour but de nous rappeler que la vie n'est que le passage et que l'âme est éternelle. Elle a pour but de nous rappeler que la vie n'est que le passage et que l'âme est éternelle.

Elle a pour but de nous rappeler que la vie n'est que le passage et que l'âme est éternelle. Elle a pour but de nous rappeler que la vie n'est que le passage et que l'âme est éternelle.

fruits de mise en application du non on règlement de l'impôt on médicale scolaire ; 2^e Les frais d'organisation d'un nouveau corps de maîtres gratuits de culture et de culture de l'usage des jeunes filles et mères de familles de la classe ouvrière ; 3^e La déduction du chômage de l'École des Hautes Études pendant l'hiver 1917-1918.

Certains suppléments pour payer : 1^{er} Les dépenses des comités locaux ; 2^e Les frais de l'École normale d'élèves ; 3^e Les dépenses des comités locaux ; 4^e Les dépenses des comités locaux ; 5^e Les dépenses des comités locaux ; 6^e Les dépenses des comités locaux ; 7^e Les dépenses des comités locaux ; 8^e Les dépenses des comités locaux ; 9^e Les dépenses des comités locaux ; 10^e Les dépenses des comités locaux ; 11^e Les dépenses des comités locaux ; 12^e Les dépenses des comités locaux ; 13^e Les dépenses des comités locaux ; 14^e Les dépenses des comités locaux ; 15^e Les dépenses des comités locaux ; 16^e Les dépenses des comités locaux ; 17^e Les dépenses des comités locaux ; 18^e Les dépenses des comités locaux ; 19^e Les dépenses des comités locaux ; 20^e Les dépenses des comités locaux ; 21^e Les dépenses des comités locaux ; 22^e Les dépenses des comités locaux ; 23^e Les dépenses des comités locaux ; 24^e Les dépenses des comités locaux ; 25^e Les dépenses des comités locaux ; 26^e Les dépenses des comités locaux ; 27^e Les dépenses des comités locaux ; 28^e Les dépenses des comités locaux ; 29^e Les dépenses des comités locaux ; 30^e Les dépenses des comités locaux ; 31^e Les dépenses des comités locaux ; 32^e Les dépenses des comités locaux ; 33^e Les dépenses des comités locaux ; 34^e Les dépenses des comités locaux ; 35^e Les dépenses des comités locaux ; 36^e Les dépenses des comités locaux ; 37^e Les dépenses des comités locaux ; 38^e Les dépenses des comités locaux ; 39^e Les dépenses des comités locaux ; 40^e Les dépenses des comités locaux ; 41^e Les dépenses des comités locaux ; 42^e Les dépenses des comités locaux ; 43^e Les dépenses des comités locaux ; 44^e Les dépenses des comités locaux ; 45^e Les dépenses des comités locaux ; 46^e Les dépenses des comités locaux ; 47^e Les dépenses des comités locaux ; 48^e Les dépenses des comités locaux ; 49^e Les dépenses des comités locaux ; 50^e Les dépenses des comités locaux ; 51^e Les dépenses des comités locaux ; 52^e Les dépenses des comités locaux ; 53^e Les dépenses des comités locaux ; 54^e Les dépenses des comités locaux ; 55^e Les dépenses des comités locaux ; 56^e Les dépenses des comités locaux ; 57^e Les dépenses des comités locaux ; 58^e Les dépenses des comités locaux ; 59^e Les dépenses des comités locaux ; 60^e Les dépenses des comités locaux ; 61^e Les dépenses des comités locaux ; 62^e Les dépenses des comités locaux ; 63^e Les dépenses des comités locaux ; 64^e Les dépenses des comités locaux ; 65^e Les dépenses des comités locaux ; 66^e Les dépenses des comités locaux ; 67^e Les dépenses des comités locaux ; 68^e Les dépenses des comités locaux ; 69^e Les dépenses des comités locaux ; 70^e Les dépenses des comités locaux ; 71^e Les dépenses des comités locaux ; 72^e Les dépenses des comités locaux ; 73^e Les dépenses des comités locaux ; 74^e Les dépenses des comités locaux ; 75^e Les dépenses des comités locaux ; 76^e Les dépenses des comités locaux ; 77^e Les dépenses des comités locaux ; 78^e Les dépenses des comités locaux ; 79^e Les dépenses des comités locaux ; 80^e Les dépenses des comités locaux ; 81^e Les dépenses des comités locaux ; 82^e Les dépenses des comités locaux ; 83^e Les dépenses des comités locaux ; 84^e Les dépenses des comités locaux ; 85^e Les dépenses des comités locaux ; 86^e Les dépenses des comités locaux ; 87^e Les dépenses des comités locaux ; 88^e Les dépenses des comités locaux ; 89^e Les dépenses des comités locaux ; 90^e Les dépenses des comités locaux ; 91^e Les dépenses des comités locaux ; 92^e Les dépenses des comités locaux ; 93^e Les dépenses des comités locaux ; 94^e Les dépenses des comités locaux ; 95^e Les dépenses des comités locaux ; 96^e Les dépenses des comités locaux ; 97^e Les dépenses des comités locaux ; 98^e Les dépenses des comités locaux ; 99^e Les dépenses des comités locaux ; 100^e Les dépenses des comités locaux ; 101^e Les dépenses des comités locaux ; 102^e Les dépenses des comités locaux ; 103^e Les dépenses des comités locaux ; 104^e Les dépenses des comités locaux ; 105^e Les dépenses des comités locaux ; 106^e Les dépenses des comités locaux ; 107^e Les dépenses des comités locaux ; 108^e Les dépenses des comités locaux ; 109^e Les dépenses des comités locaux ; 110^e Les dépenses des comités locaux ; 111^e Les dépenses des comités locaux ; 112^e Les dépenses des comités locaux ; 113^e Les dépenses des comités locaux ; 114^e Les dépenses des comités locaux ; 115^e Les dépenses des comités locaux ; 116^e Les dépenses des comités locaux ; 117^e Les dépenses des comités locaux ; 118^e Les dépenses des comités locaux ; 119^e Les dépenses des comités locaux ; 120^e Les dépenses des comités locaux ; 121^e Les dépenses des comités locaux ; 122^e Les dépenses des comités locaux ; 123^e Les dépenses des comités locaux ; 124^e Les dépenses des comités locaux ; 125^e Les dépenses des comités locaux ; 126^e Les dépenses des comités locaux ; 127^e Les dépenses des comités locaux ; 128^e Les dépenses des comités locaux ; 129^e Les dépenses des comités locaux ; 130^e Les dépenses des comités locaux ; 131^e Les dépenses des comités locaux ; 132^e Les dépenses des comités locaux ; 133^e Les dépenses des comités locaux ; 134^e Les dépenses des comités locaux ; 135^e Les dépenses des comités locaux ; 136^e Les dépenses des comités locaux ; 137^e Les dépenses des comités locaux ; 138^e Les dépenses des comités locaux ; 139^e Les dépenses des comités locaux ; 140^e Les dépenses des comités locaux ; 141^e Les dépenses des comités locaux ; 142^e Les dépenses des comités locaux ; 143^e Les dépenses des comités locaux ; 144^e Les dépenses des comités locaux ; 145^e Les dépenses des comités locaux ; 146^e Les dépenses des comités locaux ; 147^e Les dépenses des comités locaux ; 148^e Les dépenses des comités locaux ; 149^e Les dépenses des comités locaux ; 150^e Les dépenses des comités locaux ; 151^e Les dépenses des comités locaux ; 152^e Les dépenses des comités locaux ; 153^e Les dépenses des comités locaux ; 154^e Les dépenses des comités locaux ; 155^e Les dépenses des comités locaux ; 156^e Les dépenses des comités locaux ; 157^e Les dépenses des comités locaux ; 158^e Les dépenses des comités locaux ; 159^e Les dépenses des comités locaux ; 160^e Les dépenses des comités locaux ; 161^e Les dépenses des comités locaux ; 162^e Les dépenses des comités locaux ; 163^e Les dépenses des comités locaux ; 164^e Les dépenses des comités locaux ; 165^e Les dépenses des comités locaux ; 166^e Les dépenses des comités locaux ; 167^e Les dépenses des comités locaux ; 168^e Les dépenses des comités locaux ; 169^e Les dépenses des comités locaux ; 170^e Les dépenses des comités locaux ; 171^e Les dépenses des comités locaux ; 172^e Les dépenses des comités locaux ; 173^e Les dépenses des comités locaux ; 174^e Les dépenses des comités locaux ; 175^e Les dépenses des comités locaux ; 176^e Les dépenses des comités locaux ; 177^e Les dépenses des comités locaux ; 178^e Les dépenses des comités locaux ; 179^e Les dépenses des comités locaux ; 180^e Les dépenses des comités locaux ; 181^e Les dépenses des comités locaux ; 182^e Les dépenses des comités locaux ; 183^e Les dépenses des comités locaux ; 184^e Les dépenses des comités locaux ; 185^e Les dépenses des comités locaux ; 186^e Les dépenses des comités locaux ; 187^e Les dépenses des comités locaux ; 188^e Les dépenses des comités locaux ; 189^e Les dépenses des comités locaux ; 190^e Les dépenses des comités locaux ; 191^e Les dépenses des comités locaux ; 192^e Les dépenses des comités locaux ; 193^e Les dépenses des comités locaux ; 194^e Les dépenses des comités locaux ; 195^e Les dépenses des comités locaux ; 196^e Les dépenses des comités locaux ; 197^e Les dépenses des comités locaux ; 198^e Les dépenses des comités locaux ; 199^e Les dépenses des comités locaux ; 200^e Les dépenses des comités locaux ; 201^e Les dépenses des comités locaux ; 202^e Les dépenses des comités locaux ; 203^e Les dépenses des comités locaux ; 204^e Les dépenses des comités locaux ; 205^e Les dépenses des comités locaux ; 206^e Les dépenses des comités locaux ; 207^e Les dépenses des comités locaux ; 208^e Les dépenses des comités locaux ; 209^e Les dépenses des comités locaux ; 210^e Les dépenses des comités locaux ; 211^e Les dépenses des comités locaux ; 212^e Les dépenses des comités locaux ; 213^e Les dépenses des comités locaux ; 214^e Les dépenses des comités locaux ; 215^e Les dépenses des comités locaux ; 216^e Les dépenses des comités locaux ; 217^e Les dépenses des comités locaux ; 218^e Les dépenses des comités locaux ; 219^e Les dépenses des comités locaux ; 220^e Les dépenses des comités locaux ; 221^e Les dépenses des comités locaux ; 222^e Les dépenses des comités locaux ; 223^e Les dépenses des comités locaux ; 224^e Les dépenses des comités locaux ; 225^e Les dépenses des comités locaux ; 226^e Les dépenses des comités locaux ; 227^e Les dépenses des comités locaux ; 228^e Les dépenses des comités locaux ; 229^e Les dépenses des comités locaux ; 230^e Les dépenses des comités locaux ; 231^e Les dépenses des comités locaux ; 232^e Les dépenses des comités locaux ; 233^e Les dépenses des comités locaux ; 234^e Les dépenses des comités locaux ; 235^e Les dépenses des comités locaux ; 236^e Les dépenses des comités locaux ; 237^e Les dépenses des comités locaux ; 238^e Les dépenses des comités locaux ; 239^e Les dépenses des comités locaux ; 240^e Les dépenses des comités locaux ; 241^e Les dépenses des comités locaux ; 242^e Les dépenses des comités locaux ; 243^e Les dépenses des comités locaux ; 244^e Les dépenses des comités locaux ; 245^e Les dépenses des comités locaux ; 246^e Les dépenses des comités locaux ; 247^e Les dépenses des comités locaux ; 248^e Les dépenses des comités locaux ; 249^e Les dépenses des comités locaux ; 250^e Les dépenses des comités locaux ; 251^e Les dépenses des comités locaux ; 252^e Les dépenses des comités locaux ; 253^e Les dépenses des comités locaux ; 254^e Les dépenses des comités locaux ; 255^e Les dépenses des comités locaux ; 256^e Les dépenses des comités locaux ; 257^e Les dépenses des comités locaux ; 258^e Les dépenses des comités locaux ; 259^e Les dépenses des comités locaux ; 260^e Les dépenses des comités locaux ; 261^e Les dépenses des comités locaux ; 262^e Les dépenses des comités locaux ; 263^e Les dépenses des comités locaux ; 264^e Les dépenses des comités locaux ; 265^e Les dépenses des comités locaux ; 266^e Les dépenses des comités locaux ; 267^e Les dépenses des comités locaux ; 268^e Les dépenses des comités locaux ; 269^e Les dépenses des comités locaux ; 270^e Les dépenses des comités locaux ; 271^e Les dépenses des comités locaux ; 272^e Les dépenses des comités locaux ; 273^e Les dépenses des comités locaux ; 274^e Les dépenses des comités locaux ; 275^e Les dépenses des comités locaux ; 276^e Les dépenses des comités locaux ; 277^e Les dépenses des comités locaux ; 278^e Les dépenses des comités locaux ; 279^e Les dépenses des comités locaux ; 280^e Les dépenses des comités locaux ; 281^e Les dépenses des comités locaux ; 282^e Les dépenses des comités locaux ; 283^e Les dépenses des comités locaux ; 284^e Les dépenses des comités locaux ; 285^e Les dépenses des comités locaux ; 286^e Les dépenses des comités locaux ; 287^e Les dépenses des comités locaux ; 288^e Les dépenses des comités locaux ; 289^e Les dépenses des comités locaux ; 290^e Les dépenses des comités locaux ; 291^e Les dépenses des comités locaux ; 292^e Les dépenses des comités locaux ; 293^e Les dépenses des comités locaux ; 294^e Les dépenses des comités locaux ; 295^e Les dépenses des comités locaux ; 296^e Les dépenses des comités locaux ; 297^e Les dépenses des comités locaux ; 298^e Les dépenses des comités locaux ; 299^e Les dépenses des comités locaux ; 300^e Les dépenses des comités locaux ; 301^e Les dépenses des comités locaux ; 302^e Les dépenses des comités locaux ; 303^e Les dépenses des comités locaux ; 304^e Les dépenses des comités locaux ; 305^e Les dépenses des comités locaux ; 306^e Les dépenses des comités locaux ; 307^e Les dépenses des comités locaux ; 308^e Les dépenses des comités locaux ; 309^e Les dépenses des comités locaux ; 310^e Les dépenses des comités locaux ; 311^e Les dépenses des comités locaux ; 312^e Les dépenses des comités locaux ; 313^e Les dépenses des comités locaux ; 314^e Les dépenses des comités locaux ; 315^e Les dépenses des comités locaux ; 316^e Les dépenses des comités locaux ; 317^e Les dépenses des comités locaux ; 318^e Les dépenses des comités locaux ; 319^e Les dépenses des comités locaux ; 320^e Les dépenses des comités locaux ; 321^e Les dépenses des comités locaux ; 322^e Les dépenses des comités locaux ; 323^e Les dépenses des comités locaux ; 324^e Les dépenses des comités locaux ; 325^e Les dépenses des comités locaux ; 326^e Les dépenses des comités locaux ; 327^e Les dépenses des comités locaux ; 328^e Les dépenses des comités locaux ; 329^e Les dépenses des comités locaux ; 330^e Les dépenses des comités locaux ; 331^e Les dépenses des comités locaux ; 332^e Les dépenses des comités locaux ; 333^e Les dépenses des comités locaux ; 334^e Les dépenses des comités locaux ; 335^e Les dépenses des comités locaux ; 336^e Les dépenses des comités locaux ; 337^e Les dépenses des comités locaux ; 338^e Les dépenses des comités locaux ; 339^e Les dépenses des comités locaux ; 340^e Les dépenses des comités locaux ; 341^e Les dépenses des comités locaux ; 342^e Les dépenses des comités locaux ; 343^e Les dépenses des comités locaux ; 344^e Les dépenses des comités locaux ; 345^e Les dépenses des comités locaux ; 346^e Les dépenses des comités locaux ; 347^e Les dépenses des comités locaux ; 348^e Les dépenses des comités locaux ; 349^e Les dépenses des comités locaux ; 350^e Les dépenses des comités locaux ; 351^e Les dépenses des comités locaux ; 352^e Les dépenses des comités locaux ; 353^e Les dépenses des comités locaux ; 354^e Les dépenses des comités locaux ; 355^e Les dépenses des comités locaux ; 356^e Les dépenses des comités locaux ; 357^e Les dépenses des comités locaux ; 358^e Les dépenses des comités locaux ; 359^e Les dépenses des comités locaux ; 360^e Les dépenses des comités locaux ; 361^e Les dépenses des comités locaux ; 362^e Les dépenses des comités locaux ; 363^e Les dépenses des comités locaux ; 364^e Les dépenses des comités locaux ; 365^e Les dépenses des comités locaux ; 366^e Les dépenses des comités locaux ; 367^e Les dépenses des comités locaux ; 368^e Les dépenses des comités locaux ; 369^e Les dépenses des comités locaux ; 370^e Les dépenses des comités locaux ; 371^e Les dépenses des comités locaux ; 372^e Les dépenses des comités locaux ; 373^e Les dépenses des comités locaux ; 374^e Les dépenses des comités locaux ; 375^e Les dépenses des comités locaux ; 376^e Les dépenses des comités locaux ; 377^e Les dépenses des comités locaux ; 378^e Les dépenses des comités locaux ; 379^e Les dépenses des comités locaux ; 380^e Les dépenses des comités locaux ; 381^e Les dépenses des comités locaux ; 382^e Les dépenses des comités locaux ; 383^e Les dépenses des comités locaux ; 384^e Les dépenses des comités locaux ; 385^e Les dépenses des comités locaux ; 386^e Les dépenses des comités locaux ; 387^e Les dépenses des comités locaux ; 388^e Les dépenses des comités locaux ; 389^e Les dépenses des comités locaux ; 390^e Les dépenses des comités locaux ; 391^e Les dépenses des comités locaux ; 392^e Les dépenses des comités locaux ; 393^e Les dépenses des comités locaux ; 394^e Les dépenses des comités locaux ; 395^e Les dépenses des comités locaux ; 396^e Les dépenses des comités locaux ; 397^e Les dépenses des comités locaux ; 398^e Les dépenses des comités locaux ; 399^e Les dépenses des comités locaux ; 400^e Les dépenses des comités locaux ; 401^e Les dépenses des comités locaux ; 402^e Les dépenses des comités locaux ; 403^e Les dépenses des comités locaux ; 404^e Les dépenses des comités locaux ; 405^e Les dépenses des comités locaux ; 406^e Les dépenses des comités locaux ; 407^e Les dépenses des comités locaux ; 408^e Les dépenses des comités locaux ; 409^e Les dépenses des comités locaux ; 410^e Les dépenses des comités locaux ; 411^e Les dépenses des comités locaux ; 412^e Les dépenses des comités locaux ; 413^e Les dépenses des comités locaux ; 414^e Les dépenses des comités locaux ; 415^e Les dépenses des comités locaux ; 416^e Les dépenses des comités locaux ; 417^e Les dépenses des comités locaux ; 418^e Les dépenses des comités locaux ; 419^e Les dépenses des comités locaux ; 420^e Les dépenses des comités locaux ; 421^e Les dépenses des comités locaux ; 422^e Les dépenses des comités locaux ; 423^e Les dépenses des comités locaux ; 424^e Les dépenses des comités locaux ; 425^e Les dépenses des comités locaux ; 426^e Les dépenses des comités locaux ; 427^e Les dépenses des comités locaux ; 428^e Les dépenses des comités locaux ; 429^e Les dépenses des comités locaux ; 430^e Les dépenses des comités locaux ; 431^e Les dépenses des comités locaux ; 432^e Les dépenses des comités locaux ; 433^e Les dépenses des comités locaux ; 434^e Les dépenses des comités locaux ; 435^e Les dépenses des comités locaux ; 436^e Les dépenses des comités locaux ; 437^e Les dépenses des comités locaux ; 438^e Les dépenses des comités locaux ; 439^e Les dépenses des comités locaux ; 440^e Les dépenses des comités locaux ; 441^e Les dépenses des comités locaux ; 442^e Les dépenses des comités locaux ; 443^e Les dépenses des comités locaux ; 444^e Les dépenses des comités locaux ; 445^e Les dépenses des comités locaux ; 446^e Les dépenses des comités locaux ; 447^e Les dépenses des comités locaux ; 448^e Les dépenses des comités locaux ; 449^e Les dépenses des comités locaux ; 450^e Les dépenses des comités locaux ; 451^e Les dépenses des comités locaux ; 452^e Les dépenses des comités locaux ; 453^e Les dépenses des comités locaux ; 454^e Les dépenses des comités locaux ; 455^e Les dépenses des comités locaux ; 456^e Les dépenses des comités locaux ; 457^e Les dépenses des comités locaux ; 458^e Les dépenses des comités locaux ; 459^e Les dépenses des comités locaux ; 460^e Les dépenses des comités locaux ; 461^e Les dépenses des comités locaux ; 462^e Les dépenses des comités locaux ; 463^e Les dépenses des comités locaux ; 464^e

LANGUE

L'Ecole Pigier, 6, avenue Blomond, ouvrira le 1^{er} novembre un nouveau

Cours de Langue Anglaise

sous la Direction d'un Ex-Professeur du Collège Churchill.

ANGLAISE

PLUS de MAUX de TÊTE

ni migraines, ni vomissements.
Ils sont toujours terrassés par les poudres
4850. Prix de la boîte fr. 1,90. Grande
Pharmacie du Peuple, rue St-Gilles, 84
et rue St-Léonard, 242, à Liège. Envoi
contre bon postal de fr. 2,05. 26515

Renseignem^t

Clavier. - Vol d'un
cheval poney, P. d. à la
nuit du 27 au 28 octo-
bre, des voleurs ont
enlevé de son écurie
un petit poney apparten-
ant à M. J. Degive, à
Clavier-village. Ce
cheval est hongre, à
robe noire, taille
1m25 environ, de ch.
tête de l'échec, au
milieu du dos, 2 taches
blanches, auréoles et drot
une tache plus petite,
blanche égale. Une
forte récompense sera
donnée à celui qui al-
lèra à son propriétaire.

COPIES

la machine et au
duplicateur de Devy,
Liste, Rapports, En-
couragements, etc.

**CÉLÉRTÉ - SOUS
HEENS FRÈRES**
87, R. ANG. - DUMONT
22300

TRANSPORTE BELSA
ville et campagne
Châsses etc. Prix
mod., 37, rue des
Buissons, E.F. (307)

Architecte-géomètre
donne conseils pour
achat de terrains et
immeubles. Plans et
devis. Prix réduits. Ec-
ri. journal V. R. 24.

Défective privé
Surveillance
Enquêtes et sursis
Renseignements
Poursuites-criminelles
Récupération de créances.
BUREAU:
85, Rue Beaulieu, 83
CH. NÉE
f.32147

On a volé
Mardi nuit du 28 et
une jumelle avec son
coulis, chez le Bour-
gmaître d'Esch. Emiel
Bonnercomp, à celui
qui pourra donner ren-
seignements. f.32398

SI VOTRE
machine à coudre
ou à rétrécir ne vous
sert plus, présentez-
nous, proutiez des
prix réduits, pour la
revendre. Dem. au
bureau d'achat, pro-
voquant l'acquisition
d'une nouvelle ma-
chine. f.32399

Dem. d'emploi
Mme Duvain, des-
tiste, dentiers. Prix
modérés, places des
Bons-Espérants. 5939

AU FAIR
Dilectus éprouvé,
sér., aim., beau, les
ent., des pl. gov. ou
Dile de 60, au bes.
aid. mén., logée, nour.,
sans aucun appoint.
Ec. M. T. N. 45 bureau
Télégraphique.

Domestique très sér.,
21 ans, sach. à traire,
turbineur et pouvant
s'occuper de culture,
dem. p. S. A. S. Gathy,
rue Fontaine 3371,
4415. Serrail.

Ménage de 30 ans, en-
fant domestique, cuisinière,
encombre ou séparé,
ch. pl. ville ou camp.,
ou u. r. emploi anal.
Ec. J. B. bur. Télég.
f.32390

Femme de chambre
act., sach. bien coudre
parf., franç., all., ch.
pl. fem. de chambre ou
cambrière, bon. ré. dr.
Adr. bur. jour. N. 28
22374

Personne sérieuse de-
mande place p. aide
au ménage, rue de
Liège, 59, Tille r.
f.32430

Servante cuis., g. m.
établissement, b. nne
réf., rue Ste-Anne,
24, Hologne-aux-
f.32393

Jeune fille 17 ans, ché-
rie place commerce
ou bur. Ec. H. Del-
reling, r. des Buis-
sons, 37, Liège. f.32364

Jeune fille 21 ans, bonne
éducation, ch. place
demoiselle de magasin
ou aide ménage et gard.
enfants. Pas de gages
sauf séjours de nour-
riture. S. A. S. G. D. 43,
bur. journal. f.32365

BELLE SITUATION. On cherche per-
sonne honor., fonction., ou autres,
appart. à la b. bourg. et y relations d.
centres agricoles p. éco. d'une affaire
suscept. d'un bon rapp. et pouvant être
combinée avec d'aut. occup. Ec. Office
Public, Erard, r. Jean d'Outremere,
65, Liège, en indiq. âge, prof. et réf.
Auc. caut. à verser

NE
vous engagez pas dans des
études, quelles qu'elles soient
av. d'av. pris les renseignements
nécess. sur l'établ. qui doit être chargé
de votre éducation. Profitez des preuves
des gar. nomb. Jem. auj. même
à l'Institut Normal, quai
d'Amérique 5, Liège. Il vous
montrera à l'oeil, ou à l'oreille, dans
un commerce ou dans l'industrie.
On dem. p. Bruxelles
bonne nourrice. Ec. M. D. 28
Télégr. f.32371

Le Télégraphe
dem. bon conducteur
de rotative, inst. et pas
de références. f.32372

Télégraphie
On dem. ouv. repas euse
r. de Kilmers. f.32373

Si
vous désirez être rapid^t et
des branches d'ar. comptabilité,
Sténo-Dact., langues, ad-
resser à la plus an. école
commerciale de Liège.
Elle vous conduira à bref
délai aux plus hautes
situations et vous
donnera les meilleurs
gar. de succès.
Dem. de suite à
l'Institut Normal
q. d'Amérique
51, sa notice T.
gratuite. 20736

On dem. p. médecin
fille de qu. b. certifi-
rue des Clarisses, 50.
f.32348

Toute personne hono-
rable et active, dis-
posant de ses insti-
tutions, p. actionnaires
publics ou autres,
ou privés, peuvent se
créer des ressources
supplém. par occupa-
tion sérieuse. Pas de
maladies spéciales.
Pas de conscription.
Honorabilité parfaite
exigée. Ec. bur.
journal sous les
initiales A. L. 26
f.32322

On dem. bons ouvriers
ébénistes, r. Méd. 2,
S. A. S. Ste-Étienne
n° 17. f.32427

Société Belge deman-
de Messieurs actifs
honorabilité parfaite,
habitant centres agri-
coles et disposant de
loisirs. Pas de caution.
Ecrire en indiquant
âge et profession à
G. V. Office de Publi-
cité à Bruxelles. f.32400

On dem. serv., b. cert.
St-Gilles 168, Liège. f.32385

On dem. appr. en-
creur, r. Pont d'Avroy
44. f.32401

On dem. un domest.
sach. bien traire che-
val. Demandez à
J. Demonceau, Bar-
cho, f.32353

On dem. une bonne
de 9 h. à 12 h. 1/2, tous
les jours, rue des Cloi-
sters, 4. f.32340

On dem. servante p.
petit ménage, 38, r. St-
Gilles, 28. f.32352

On dem. servante, 28,
rue Fond Piret, b. cer-
tif. f.32448

On dem. p. faire quart.
une femme sach. bien
trav., r. de la Ville, 25.
f.32449

On dem. dactyle, av.
machine ché. elle,
caissière et employé
hon. Ec. M. G. 16, b. j.
f.32378

On dem. servante cuis.
bourg. avec réf.,
s. prés. mat. 31, r.
Moulin. f.32160

Demande servante, r.
Piedmont, 34, Cour-
f.32363

On demande ser-
vante pour retourner le so-
r. Bass-Weir, 7, Liège.
f.32388

Ménage 2 pers. dem.
de suite serv. cuis., de
25 à 30 ans, bon. cer-
tif., 30, r. Courtois
f.32357

Famille cath. dem. j.
fille 16 à 18 ans p. faire
quartier. S. A. S. G. D. 43,
bur. journal. f.32365

BELLE SITUATION. On cherche per-
sonne honor., fonction., ou autres,
appart. à la b. bourg. et y relations d.
centres agricoles p. éco. d'une affaire
suscept. d'un bon rapp. et pouvant être
combinée avec d'aut. occup. Ec. Office
Public, Erard, r. Jean d'Outremere,
65, Liège, en indiq. âge, prof. et réf.
Auc. caut. à verser

NE
vous engagez pas dans des
études, quelles qu'elles soient
av. d'av. pris les renseignements
nécess. sur l'établ. qui doit être chargé
de votre éducation. Profitez des preuves
des gar. nomb. Jem. auj. même
à l'Institut Normal, quai
d'Amérique 5, Liège. Il vous
montrera à l'oeil, ou à l'oreille, dans
un commerce ou dans l'industrie.
On dem. p. Bruxelles
bonne nourrice. Ec. M. D. 28
Télégr. f.32371

Le Télégraphe
dem. bon conducteur
de rotative, inst. et pas
de références. f.32372

Télégraphie
On dem. ouv. repas euse
r. de Kilmers. f.32373

Si
vous désirez être rapid^t et
des branches d'ar. comptabilité,
Sténo-Dact., langues, ad-
resser à la plus an. école
commerciale de Liège.
Elle vous conduira à bref
délai aux plus hautes
situations et vous
donnera les meilleurs
gar. de succès.
Dem. de suite à
l'Institut Normal
q. d'Amérique
51, sa notice T.
gratuite. 20736

On dem. p. médecin
fille de qu. b. certifi-
rue des Clarisses, 50.
f.32348

Toute personne hono-
rable et active, dis-
posant de ses insti-
tutions, p. actionnaires
publics ou autres,
ou privés, peuvent se
créer des ressources
supplém. par occupa-
tion sérieuse. Pas de
maladies spéciales.
Pas de conscription.
Honorabilité parfaite
exigée. Ec. bur.
journal sous les
initiales A. L. 26
f.32322

On dem. bons ouvriers
ébénistes, r. Méd. 2,
S. A. S. Ste-Étienne
n° 17. f.32427

Société Belge deman-
de Messieurs actifs
honorabilité parfaite,
habitant centres agri-
coles et disposant de
loisirs. Pas de caution.
Ecrire en indiquant
âge et profession à
G. V. Office de Publi-
cité à Bruxelles. f.32400

On dem. serv., b. cert.
St-Gilles 168, Liège. f.32385

On dem. appr. en-
creur, r. Pont d'Avroy
44. f.32401

On dem. un domest.
sach. bien traire che-
val. Demandez à
J. Demonceau, Bar-
cho, f.32353

On dem. une bonne
de 9 h. à 12 h. 1/2, tous
les jours, rue des Cloi-
sters, 4. f.32340

On dem. servante p.
petit ménage, 38, r. St-
Gilles, 28. f.32352

On dem. servante, 28,
rue Fond Piret, b. cer-
tif. f.32448

On dem. p. faire quart.
une femme sach. bien
trav., r. de la Ville, 25.
f.32449

On dem. dactyle, av.
machine ché. elle,
caissière et employé
hon. Ec. M. G. 16, b. j.
f.32378

On dem. servante cuis.
bourg. avec réf.,
s. prés. mat. 31, r.
Moulin. f.32160

Demande servante, r.
Piedmont, 34, Cour-
f.32363

On demande ser-
vante pour retourner le so-
r. Bass-Weir, 7, Liège.
f.32388

Ménage 2 pers. dem.
de suite serv. cuis., de
25 à 30 ans, bon. cer-
tif., 30, r. Courtois
f.32357

Famille cath. dem. j.
fille 16 à 18 ans p. faire
quartier. S. A. S. G. D. 43,
bur. journal. f.32365

BELLE SITUATION. On cherche per-
sonne honor., fonction., ou autres,
appart. à la b. bourg. et y relations d.
centres agricoles p. éco. d'une affaire
suscept. d'un bon rapp. et pouvant être
combinée avec d'aut. occup. Ec. Office
Public, Erard, r. Jean d'Outremere,
65, Liège, en indiq. âge, prof. et réf.
Auc. caut. à verser

NE
vous engagez pas dans des
études, quelles qu'elles soient
av. d'av. pris les renseignements
nécess. sur l'établ. qui doit être chargé
de votre éducation. Profitez des preuves
des gar. nomb. Jem. auj. même
à l'Institut Normal, quai
d'Amérique 5, Liège. Il vous
montrera à l'oeil, ou à l'oreille, dans
un commerce ou dans l'industrie.
On dem. p. Bruxelles
bonne nourrice. Ec. M. D. 28
Télégr. f.32371

Le Télégraphe
dem. bon conducteur
de rotative, inst. et pas
de références. f.32372

Télégraphie
On dem. ouv. repas euse
r. de Kilmers. f.32373

Si
vous désirez être rapid^t et
des branches d'ar. comptabilité,
Sténo-Dact., langues, ad-
resser à la plus an. école
commerciale de Liège.
Elle vous conduira à bref
délai aux plus hautes
situations et vous
donnera les meilleurs
gar. de succès.
Dem. de suite à
l'Institut Normal
q. d'Amérique
51, sa notice T.
gratuite. 20736

On dem. p. médecin
fille de qu. b. certifi-
rue des Clarisses, 50.
f.32348

Toute personne hono-
rable et active, dis-
posant de ses insti-
tutions, p. actionnaires
publics ou autres,
ou privés, peuvent se
créer des ressources
supplém. par occupa-
tion sérieuse. Pas de
maladies spéciales.
Pas de conscription.
Honorabilité parfaite
exigée. Ec. bur.
journal sous les
initiales A. L. 26
f.32322

On dem. bons ouvriers
ébénistes, r. Méd. 2,
S. A. S. Ste-Étienne
n° 17. f.32427

Société Belge deman-
de Messieurs actifs
honorabilité parfaite,
habitant centres agri-
coles et disposant de
loisirs. Pas de caution.
Ecrire en indiquant
âge et profession à
G. V. Office de Publi-
cité à Bruxelles. f.32400

On dem. serv., b. cert.
St-Gilles 168, Liège. f.32385

On dem. appr. en-
creur, r. Pont d'Avroy
44. f.32401

On dem. un domest.
sach. bien traire che-
val. Demandez à
J. Demonceau, Bar-
cho, f.32353

On dem. une bonne
de 9 h. à 12 h. 1/2, tous
les jours, rue des Cloi-
sters, 4. f.32340

On dem. servante p.
petit ménage, 38, r. St-
Gilles, 28. f.32352

On dem. servante, 28,
rue Fond Piret, b. cer-
tif. f.32448

On dem. p. faire quart.
une femme sach. bien
trav., r. de la Ville, 25.
f.32449

On dem. dactyle, av.
machine ché. elle,
caissière et employé
hon. Ec. M. G. 16, b. j.
f.32378

On dem. servante cuis.
bourg. avec réf.,
s. prés. mat. 31, r.
Moulin. f.32160

Demande servante, r.
Piedmont, 34, Cour-
f.32363

On demande ser-
vante pour retourner le so-
r. Bass-Weir, 7, Liège.
f.32388

Ménage 2 pers. dem.
de suite serv. cuis., de
25 à 30 ans, bon. cer-
tif., 30, r. Courtois
f.32357

Famille cath. dem. j.
fille 16 à 18 ans p. faire
quartier. S. A. S. G. D. 43,
bur. journal. f.32365

BELLE SITUATION. On cherche per-
sonne honor., fonction., ou autres,
appart. à la b. bourg. et y relations d.
centres agricoles p. éco. d'une affaire
suscept. d'un bon rapp. et pouvant être
combinée avec d'aut. occup. Ec. Office
Public, Erard, r. Jean d'Outremere,
65, Liège, en indiq. âge, prof. et réf.
Auc. caut. à verser

NE
vous engagez pas dans des
études, quelles qu'elles soient
av. d'av. pris les renseignements
nécess. sur l'établ. qui doit être chargé
de votre éducation. Profitez des preuves
des gar. nomb. Jem. auj. même
à l'Institut Normal, quai
d'Amérique 5, Liège. Il vous
montrera à l'oeil, ou à l'oreille, dans
un commerce ou dans l'industrie.
On dem. p. Bruxelles
bonne nourrice. Ec. M. D. 28
Télégr. f.32371

Le Télégraphe
dem. bon conducteur
de rotative, inst. et pas
de références. f.32372

Télégraphie
On dem. ouv. repas euse
r. de Kilmers. f.32373

Si
vous désirez être rapid^t et
des branches d'ar. comptabilité,
Sténo-Dact., langues, ad-
resser à la plus an. école
commerciale de Liège.
Elle vous conduira à bref
délai aux plus hautes
situations et vous
donnera les meilleurs
gar. de succès.
Dem. de suite à
l'Institut Normal
q. d'Amérique
51, sa notice T.
gratuite. 20736

On dem. p. médecin
fille de qu. b. certifi-
rue des Clarisses, 50.
f.32348

Toute personne hono-
rable et active, dis-
posant de ses insti-
tutions, p. actionnaires
publics ou autres,
ou privés, peuvent se
créer des ressources
supplém. par occupa-
tion sérieuse. Pas de
maladies spéciales.
Pas de conscription.
Honorabilité parfaite
exigée. Ec. bur.
journal sous les
initiales A. L. 26
f.32322

On dem. bons ouvriers
ébénistes, r. Méd. 2,
S. A. S. Ste-Étienne
n° 17. f.32427

Société Belge deman-
de Messieurs actifs
honorabilité parfaite,
habitant centres agri-
coles et disposant de
loisirs. Pas de caution.
Ecrire en indiquant
âge et profession à
G. V. Office de Publi-
cité à Bruxelles. f.32400

On dem. serv., b. cert.
St-Gilles 168, Liège. f.32385

On dem. appr. en-
creur, r. Pont d'Avroy
44. f.32401

On dem. un domest.
sach. bien traire che-
val. Demandez à
J. Demonceau, Bar-
cho, f.32353

On dem. une bonne
de 9 h. à 12 h. 1/2, tous
les jours, rue des Cloi-
sters, 4. f.32340

On dem. servante p.
petit ménage, 38, r. St-
Gilles, 28. f.32352

On dem. servante, 28,
rue Fond Piret, b. cer-
tif. f.32448

On dem. p. faire quart.
une femme sach. bien
trav., r. de la Ville, 25.
f.32449

On dem. dactyle, av.
machine ché. elle,
caissière et employé
hon. Ec. M. G. 16, b. j.
f.32378

On dem. servante cuis.
bourg. avec réf.,
s. prés. mat. 31, r.
Moulin. f.32160

Demande servante, r.
Piedmont, 34, Cour-
f.32363

On demande ser-
vante pour retourner le so-
r. Bass-Weir, 7, Liège.
f.32388

Ménage 2 pers. dem.
de suite serv. cuis., de
25 à 30 ans, bon. cer-
tif., 30, r. Courtois
f.32357

Famille cath. dem. j.
fille 16 à 18 ans p. faire
quartier. S. A. S. G. D. 43,
bur. journal. f.32365

BELLE SITUATION. On cherche per-
sonne honor., fonction., ou autres,
appart. à la b. bourg. et y relations d.
centres agricoles p. éco. d'une affaire
suscept. d'un bon rapp. et pouvant être
combinée avec d'aut. occup. Ec. Office
Public, Erard, r. Jean d'Outremere,
65, Liège, en indiq. âge, prof. et réf.
Auc. caut. à verser

NE
vous engagez pas dans des
études, quelles qu'elles soient
av. d'av. pris les renseignements
nécess. sur l'établ. qui doit être chargé
de votre éducation. Profitez des preuves
des gar. nomb. Jem. auj. même
à l'Institut Normal, quai
d'Amérique 5, Liège. Il vous
montrera à l'oeil, ou à l'oreille, dans
un commerce ou dans l'industrie.
On dem. p. Bruxelles
bonne nourrice. Ec. M. D. 28
Télégr. f.32371

Le Télégraphe
dem. bon conducteur
de rotative, inst. et pas
de références. f.32372

Télégraphie
On dem. ouv. repas euse
r. de Kilmers. f.32373

Si
vous désirez être rapid^t et
des branches d'ar. comptabilité,
Sténo-Dact., langues, ad-
resser à la plus an. école
commerciale de Liège.
Elle vous conduira à bref
délai aux plus hautes
situations et vous
donnera les meilleurs
gar. de succès.
Dem. de suite à
l'Institut Normal
q. d'Amérique
51, sa notice T.
gratuite. 20736

On dem. p. médecin
fille de qu. b. certifi-
rue des Clarisses, 50.
f.32348

Toute personne hono-
rable et active, dis-
posant de ses insti-
tutions, p. actionnaires
publics ou autres,
ou privés, peuvent se
créer des ressources
supplém. par occupa-
tion sérieuse. Pas de
maladies spéciales.
Pas de conscription.
Honorabilité parfaite
exigée. Ec. bur.
journal sous les
initiales A. L. 26
f.32322

On dem. bons ouvriers
ébénistes, r. Méd. 2,
S. A. S. Ste-Étienne
n° 17. f.32427

Société Belge deman-
de Messieurs actifs
honorabilité parfaite,
habitant centres agri-
coles et disposant de
loisirs. Pas de caution.
Ecrire en indiquant
âge et profession à
G. V. Office de Publi-
cité à Bruxelles. f.32400

On dem. serv., b. cert.
St-Gilles 168, Liège. f.32385

On dem. appr. en-
creur, r. Pont d'Avroy
44. f.32401

On dem. un domest.
sach. bien traire che-
val. Demandez à
J. Demonceau, Bar-
cho, f.32353

On dem. une bonne
de 9 h. à 12 h. 1/2, tous
les jours, rue des Cloi-
sters, 4. f.32340

On dem. servante p.
petit ménage, 38, r. St-
Gilles, 28. f.32352